

**COMMISSION ELECTORALE FEDERALE  
PROCES-VERBAL N°17 du 1<sup>er</sup> juin 2021**

**SAISON 2020/2021**

**Présents :**

Jean-Jacques DECORDE, Président  
Serge CORVISIER, Michel ERINTCHEK,

**Assistent :**

Laurie FELIX, Sylvie PROUVE, Thierry BOLOMEY, Patrick NOVAIS

Les membres de la Commission Electorale Fédérale (CEF) se sont réunis par voie télématique le 1<sup>er</sup> juin 2021 dans le cadre de la préparation de l'Assemblée Générale du 12 juin 2021 à Paris/CNOSF

Sylvie PROUVE informe la CEF de l'état logistique mis en place (hôtel, CNOSF, société de votes, société pour la diffusion par caméra). Les rôles ont été préalablement repartis entre chaque salarié.

**1. VOTES PAR SMS**

La Commission Electorale Fédérale a constaté que certains délégués régionaux des territoires d'outre-mer étaient empêchés de participer à l'assemblée générale du 12 juin 2021 du fait de la situation sanitaire dangereuse liée à l'épidémie de la COVID-19.

Cette circonstance exceptionnelle amène la Commission Electorale Fédérale à proposer l'application des dérogations prévues dans la Loi pour éviter toute situation inéquitable.

Ainsi, en application du Décret n°2020-896 du 22 juillet 2020 et afin de permettre à un maximum de délégués régionaux de participer pleinement à l'assemblée générale en étant comptabilisés dans le quorum et de ne pas favoriser de situation inégalitaire entre les territoires représentés, la Commission Electorale Fédérale propose que les délégués régionaux présents par visioconférence (à l'exception de ceux fournissant un pouvoir) puissent exprimer leurs votes par SMS.

Ces votes s'effectueront par SMS auprès de la Commission Electorale Fédérale après que celle-ci ait vérifiée l'identité des délégués votant (envoi également par SMS d'une pièce d'identité avec photo).

Le justificatif d'identité et le numéro de téléphone permettant le vote est le suivant :  
**06.30.08.43.18.**

La Commission Electorale Fédérale se chargera de comptabiliser ces votes en séance et les additionnera à ceux exprimés par les délégués physiquement présents.

Présenté au prochain Conseil d'Administration  
Date de diffusion : 04/06/2021 (AA)  
Auteur : Jean-Jacques DECORDE

## **2. PROCURATIONS**

A ce jour, la Commission Electorale Fédérale a pris connaissance des procurations suivantes :

- ⇒ Axelle GRONDIN (REU) procuration donnée à Yves MOLINARIO (IDF)
- ⇒ Philippe MARTOL (GUA) procuration donnée à Marc Olivier ANATOLE (GUY).

La séance est levée à 15h50.

Le Président de la CEF  
Jean-Jacques DECORDE

Le Secrétaire de la CEF  
Sylvie PROUVÉ